

Des chaîniers de Guérigny sur une plaquette en bronze

Claudine CARTIER



Illustration 1 :
Avers et revers de la plaquette en bronze de Georges Loiseau-Bailly
Aux forges de Guérigny (Nièvre) : 1. *Lamineur-cingleur*. 2. *Chaîniers*.
1903

La plaquette

Iconographie rarissime, les chaîniers de Guérigny sont représentés sur le revers d'une plaquette de 1903 ; quant à l'avvers, c'est un lamineur et un forgeron qui occupent toute la surface. Cette médaille rectangulaire (plaquette) peut porter plusieurs titres : *Aux forges de Guérigny* ou *Les Forgerons* ou *Les lamineurs-cingleurs et les chaîniers*. Cette plaquette biface¹ en bronze² a été frappée en 1903 sur les balanciers de la Monnaie de Paris. Elle mesure 5cm de hauteur, 8,1cm de longueur pour une épaisseur de 0,5cm. Elle porte les inscriptions suivantes : une signature à l'avvers : G. Loiseau-Bailly et au revers : Loiseau Bailly, sur la tranche : le poinçon de la Société des amis de la médaille française (SAMF) ainsi que celui du numéro 107 correspondant à l'exemplaire 107/222 de l'édition de 1903 dont 91 en argent. La SAMF fut créée le 28 février 1899 par Roger Marx, critique d'art et fonctionnaire de la Direction des Beaux-Arts, dans

le but d'encourager l'art de la médaille artistique. Elle rassemblait des amateurs qui, moyennant une cotisation, recevaient les médailles choisies et éditées chaque année. C'est ainsi que cette plaquette, entrée au musée du Luxembourg³ le 20 avril 1904, a été commandée à Georges Loiseau-Bailly par la Société des amis de la médaille française en 1903, en même temps que quatre autres médailles : *Le Printemps* à Louis Dejean, *Accalmie* à Jean-Marie Michel-Cazin, *Enfants* à Charles Pillet et *Le Bain* à Abel Laffleur. Les artistes étaient libres du choix de leur sujet. Nous pouvons nous interroger sur celui de Loiseau-Bailly qui, dans un style réaliste, a sculpté les métallurgistes de Guérigny. Il « s'en est allé dans des forges perdues au fond de la Nièvre et, usant de la plastiline comme le dessinateur fait du crayon, il a saisi et fixé les lamineurs, cingleurs et chaîniers, en action de leur métier, dans la vérité de leurs allures, avec une intelligence de la vie

1 Cette description correspond à l'exemplaire conservé au musée d'Orsay.

2 Cette plaquette existe également en argent.

3 En tant que membre de la SAMF, le musée du Luxembourg recevait et entraînait dans ses collections les médailles éditées par la Société. Celles-ci furent attribuées ensuite au musée d'Orsay.

ouvrière et une autorité de consignation en tous points remarquables⁴. » L'artiste a proposé un dessin ou une maquette accepté par le conseil de l'association du 2 juillet 1903. Pour cette commande⁵, il a perçu une avance de 1000 francs puis le solde de 1800 francs de la part de la SAMF. Le coût⁶ de la gravure des poinçons et des matrices est de 1000 francs réglés à Paulin Tasset qui reçoit également 65 francs pour les galvano-modèles.

L'auteur⁷

Georges Loiseau-Bailly, qualifié de sculpteur-médailleur, est né en 1858 à Sauvigny-le-Bois (Yonne)⁸ et meurt à Paris en 1913. Il étudie à l'École de Dijon puis à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris où il entre dans l'atelier d'Auguste Dumont. D'après les livrets des Salons, il expose dès 1879 très régulièrement des groupes sculptés mais aussi des médailles, des plaquettes ainsi que des objets d'art. Il obtient une mention honorable en 1884, une médaille de deuxième classe en 1886 ainsi qu'une médaille d'argent aux Expositions universelles de 1889 et 1900. Il est hors concours en 1902. De plus, il bénéficie d'une bourse de voyage en 1890, ce qui lui permet de voyager en Italie, en Algérie, en Tunisie ainsi que dans le sud de la France, la Belgique et l'Angleterre de septembre 1890 à avril 1891. Il en rapporte un nombre considérable de croquis. Postérieurement, en 1908, il publie ses notes de voyage sous forme d'une sorte de guide touristique intitulé *De Paris à Carthage par Rome*.

Il est, entre autres, le statuaire du monument au Président Carnot à Beaune ainsi que du monument à Beaumarchais à Paris. En 1903, Georges Loiseau-Bailly expose au Salon sous le numéro 3339 « un cadre contenant : *Aux forges de Guérigny* (Nièvre) : 1. *Lamineur-cingleurs*, - 2. *Châiniers* ; -plaquettes. - 3. *Portrait de M. Berdin*⁹. » En 1905, sous le numéro 3826, c'est un cadre de neuf plaquettes qui accueille celles de Guérigny : « 1. *Forgerons*, quatre sujets et

sujets divers pris aux Forges de la Nièvre. 2. *Courses pédestres* : départ, arrivée ; plaquettes, bronze (éditées par la Maison Bertrand). 3. *Allégorie* : Société des Sciences de l'Yonne. 4. M. M. réduction bronze ; 5. *Le départ* ; modèle plâtre. » Le sujet des forgerons de Guérigny a donc fait l'objet d'une autre édition que celle de la SAMF. Nous n'en avons retrouvé aucune trace¹⁰ mais il est probable que l'iconographie soit différente. Elle est aussi plus diversifiée avec quatre sujets représentés.

L'iconographie représentée

Sur l'avvers de la plaquette sont figurés deux ouvriers occupés à des tâches différentes, correspondant à deux phases du travail du fer. Celui de droite, représenté de dos, est un cingleur ou marteleur chargé de l'affinage du fer au gros marteau que l'on aperçoit devant lui. Ses vêtements sont très protecteurs car il est exposé aux éclaboussures incandescentes. Il saisit, à l'aide d'une tenaille à coquille, la loupe du four d'affinage ou du four à puddler et la pose sous le marteau-cingleur qui peut être mû par une machine à vapeur. « Pour se garantir des éclaboussures du laitier comprimé à grands coups de marteau, il est protégé par une véritable armure ; ses grandes bottes et ses brassards de tôle, son masque de toile métallique, son large tablier de cuir, lui donnent une physionomie pleine de caractère. Il manie à bout de bras avec de longues tenailles, la boule de fer rouge qui ne pèse pas moins de 200kilog¹¹. » Son masque en treillis métallique lui protégeant le visage, le sculpteur le montre en pleine activité avec ses guêtres protectrices qui semblent identiques à celles du forgeron au marteau-pilon de François Bonhommé.

Sur sa gauche figure un lamineur qui a la charge de mettre en forme le fer affiné après la phase précédente. Par passages successifs entre les cannelures de plus en plus resserrées, le fer est déroulé sous forme de barres plates plus ou moins larges. Le travail est fascinant, faisant apparaître des rubans de métal rougeoyant repris avec adresse par les ouvriers. Sur la plaquette de Guérigny, il est représenté de profil en train d'introduire ou de rattraper la barre métallique, visière baissée avec son tablier de cuir, simplement chaussé de sabots.

4 Roger MARX, « Les Salons de 1903 », *Revue universelle*, n°87, T.III, p. 283.

5 Dossier d'œuvre conservé au musée d'Orsay. Il contient la documentation donnée au musée par Béatrice Collaré, spécialiste de l'art des médailles, d'après le dépouillement des archives de la SAMF.

6 Ibid.

7 Stanislas LAMI, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française au dix-neuvième siècle*, Paris, 1914-1921, T. III, 1919, p. 353-356.

8 Et non à Sauvigny-les-Bois, Nièvre (ndlr).

9 Il n'a pas été possible de savoir si M. Berdin avait un rapport avec les forges de Guérigny ou bien si ce portrait est exposé par commodité dans le même cadre.

10 Les catalogues illustrés des Salons de 1903 et 1905 ne présentent pas ces plaquettes.

11 Julien TURGAN, *Les grandes usines Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Michel Lévy Frères, 1867, 6e série, p. 47. Cette citation est empruntée à l'article sur Le Creusot.



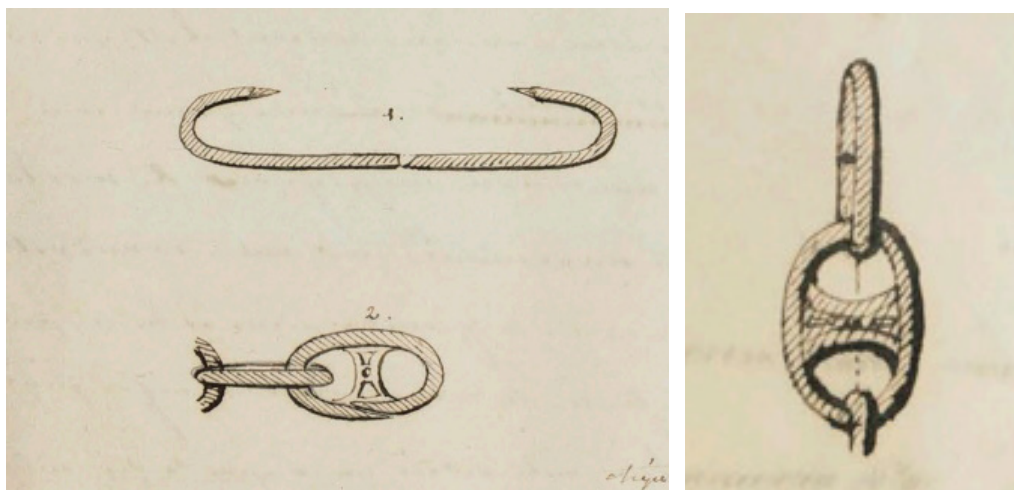
Illustration 2 :
A. de Neuville d'après François Bonhommé
Forgeron au marteau-pilon de la forge à l'anglaise avec la pince à saisir la loupe dans Le Tour du Monde, Le Creusot et les mines de Saône-et-Loire,
Textes de L. Simonin, 1867, premier semestre, p. 183
Collection particulière. Reproduction Francis Dubuc



Illustration 3 :
A. de Neuville d'après François Bonhommé
Chefs lamineurs de la forge à l'anglaise dans Le Tour du Monde, Le Creusot et les mines de Saône-et-Loire,
Textes de L. Simonin, 1867, premier semestre, p.187
Collection particulière. Reproduction Francis Dubuc

Sur le revers de la plaquette, sont figurés les chaîniers. Georges Loiseau-Bailly choisit de présenter l'étape importante du forgeage à la main de la fabrication traditionnelle des chaînes d'ancre à mailles étançonnées pour la Marine. Les Forges de la Chaussade à Guérigny en sont les spécialistes depuis l'installation d'un atelier¹² dédié à cette fabrication en 1828. Le sculpteur privilégie la fabrication manuelle par soudure au feu de forge à la fois pour montrer le travail des hommes encore très présent en ce début

0,20m. Les anneaux s'attachent dans le sens de la longueur de sorte que l'anneau lorsque les chaînes se tendent se trouve tiré aux extrémités de son grand axe. Il résulte de cette tension une tendance à s'aplatir ; pour éviter la diminution de longueur du petit axe et par conséquence la déformation d'un anneau on place une pièce en fonte, moulée en forme de X plein suivant le petit axe et de même longueur. »



Illustrations 4 et 4bis

Croquis en marge du rapport sur les Forges de Guérigny

Journal de voyage de MM. Meugy, Ville et Gentil, n°70 ter, 1^{re} partie (depuis Paris jusqu'à Perpignan) décembre 1841, sans pagination.

Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Mines de Paris

du XX^e siècle ainsi que pour valoriser la production. « Pour les grosses chaînes, la soudure au feu de forge est encore utilisée jusqu'en 1950, concurremment depuis les années 1930 avec l'étampage au mouton pour les chaînes de mouillage de gros calibres et la soudure électrique par résistance pour les chaînes de petits calibres. Depuis 1950, les grosses chaînes sont soudées par étincelage¹³ ». Nous avons choisi de nous référer au journal¹⁴ de voyage d'élèves de l'École des mines de Paris qui, en passant par Guérigny en 1841, décrivent la fabrication des grosses chaînes : « On fabrique des câbles de trois dimensions, les gros câbles, les moyens, les petits. La fabrication des derniers est un peu plus simple. Les gros câbles sont formés d'anneaux elliptiques enserrés les uns dans les autres. Le grand axe est d'environ 0,30m et le petit

La scène figurée sur la plaquette est exactement celle décrite dans le journal de voyage. Les gestes y sont mentionnés avec précision. « On commence par faire chauffer l'extrémité de cette barre au feu de forge ordinaire, lorsqu'elle est bien rouge, le chef de la forge place l'extrémité rougie sur l'enclume, deux ouvriers la recourbe en frappant dessus au marteau. Le chef aide au travail en frappant lui-même avec un marteau et manœuvre la barre convenablement. L'extrémité recourbée ainsi en forme à peu près elliptique, on coupe la barre à la longueur voulue pour former l'anneau [...]. Le soudage des deux bouts se fait avec le plus grand soin avec plusieurs réchauffes. Deux ouvriers sont employés à bien faire cette soudure. Lors de l'essai des câbles, c'est toujours en ce point que se fait la rupture ». C'est également la même opération qui est photographiée par François Kollar (1909-1979) quatre-vingt-dix ans plus tard pour *Les métiers du fer*¹⁵ aux Établissements Dorémieux Fils & Cie à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), entreprise qui fabrique des chaînes de gros calibres pour la marine marchande.

12 Julien TURGAN, *Les grandes usines Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Michel Lévy Frères, 1867, 6^e série, p. 221.

13 Jean André BERTHIAU, « Les Forges de la Chaussade à Guérigny : un établissement maritime au cœur de la France », *La Nièvre, le royaume des forges. La métallurgie nivernaise. Inventaire des forges de la Nièvre XVIIe-XXe siècles*, Musées de la Nièvre, Études et Documents n°8, 2006, p. 30.

14 *Journal de voyage* de MM. Meugy, Ville et Gentil, n°70 ter, 1^{ère} partie (depuis Paris jusqu'à Perpignan), décembre 1841, sans pagination.

15 C'est un des 15 fascicules de l'ouvrage encyclopédique *La France travaille* paru à partir de 1932 aux Éditions des Horizons de France pour lesquels Kollar effectue un véritable reportage sur toute la France.



Forgeage à la main
d'une chaîne d'ancre
étançonnée.

Illustration 5 :

François Kollar ((1904-1979)

Forgeage à la main d'une chaîne d'ancre étançonnée entre 1931 et 1934 dans *La France travaille*. Collection « Le Visage de la France ». Fascicule II : Les métiers du fer. p.115

Texte de Pierre Hamp. Collection particulière. Reproduction Francis Dubuc

Les vêtements sont légèrement différents mais restent le tablier de cuir très protecteur et les sabots. Différents types d'ouvriers¹⁶ peuvent être distingués : Les chaîneurs qui forgent les chaînes à la main, les frappeurs qui aident les chaîneurs et les rassembleurs qui aident à rabouter les tronçons des chaînes fabriquées par les chaîneurs. Sur la plaquette et sur la photographie, les chaînes d'ancre sont étançonnées,

c'est-à-dire qu'un renfort en fonte est placé au milieu de l'anneau pour empêcher sa déformation. Pour cela, une presse est utilisée. Un croquis a été dessiné dans la marge du Journal des élèves ingénieurs et sa description est élogieuse.

« On atteint ce but au moyen d'une presse très simple ». L'anneau est porté au rouge au feu de forge, « on le place verticalement sur la mâchoire, le levier étant soulevé, le grand axe de l'anneau étant horizontal, on place ensuite la pièce en fonte qui est froide et on laisse retomber progressivement. On est quelque fois obligé de battre l'anneau pour que les deux portions elliptiques soient dans le même plan et soient fermées également par les deux mâchoires [...]. Il est facile de voir que d'après la disposition des engrenages, l'effort à exercer sur la manivelle est moindre. »

Cette presse est également représentée dans l'article consacré aux « Forges impériales de la Chaussade à Guérigny (Nièvre) » des Grandes Usines de Turgan¹⁷, en 1867.

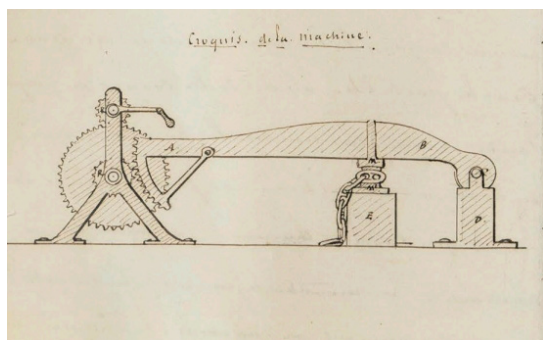


Illustration 6 :

Croquis en marge du rapport sur les Forges de Guérigny
Journal de voyage de MM. Meugy, Ville et Gentil, n°70 ter, 1^{re} partie
(depuis Paris jusqu'à Perpignan) décembre 1841, sans pagination.
Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Mines de Paris

¹⁶ Edgar STRIGLER, *Les chainiers français* (1823-2005), Université de technologie Belfort Montbéliard, 2011.

¹⁷ Julien TURGAN, *Les grandes usines Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Michel Lévy Frères, 1867, 6^e série, p. 217-235.

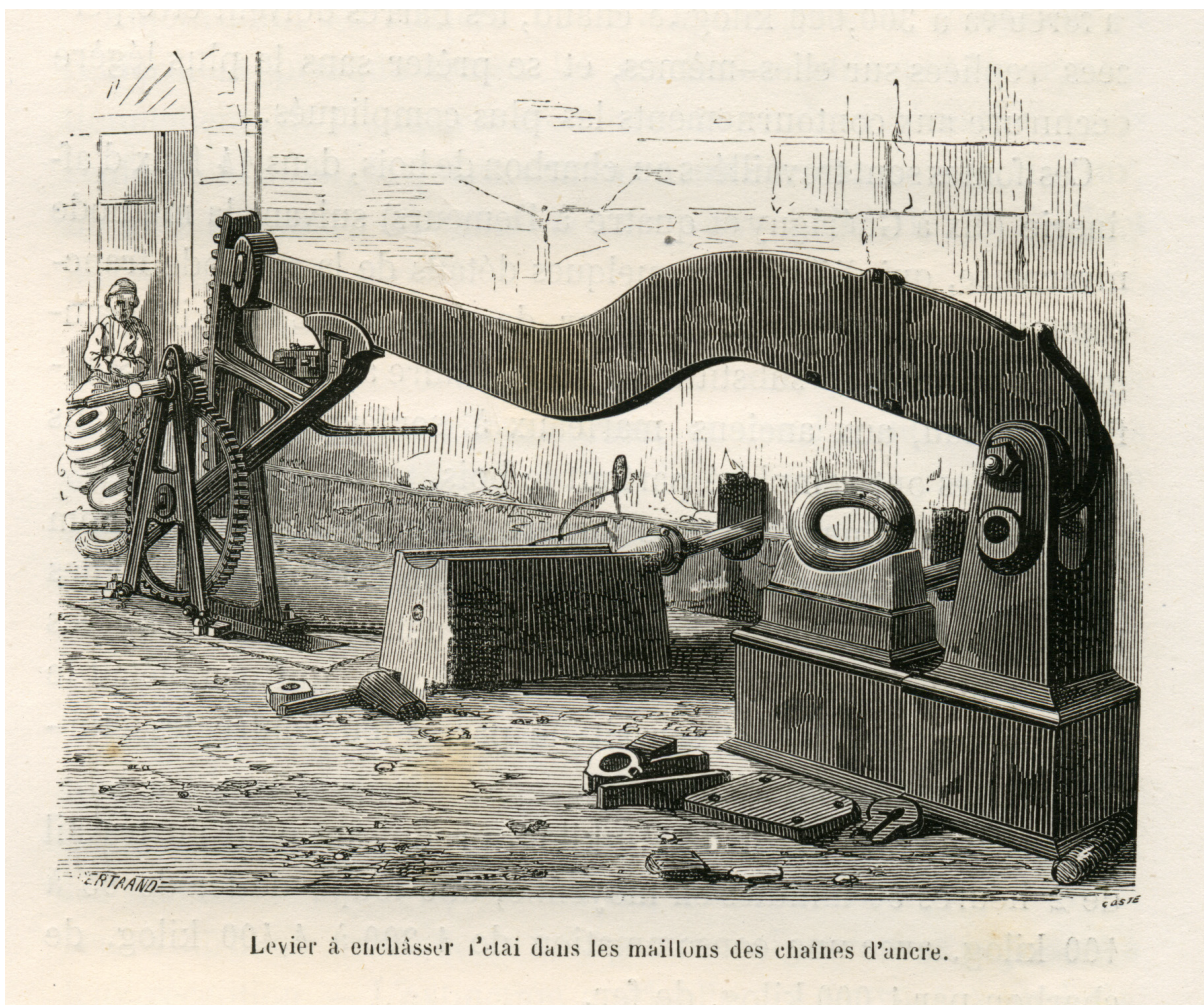


Illustration 7 :

Julien Turgan, Bertrand (?) dessinateur

Levier à enchâsser l'étai dans les maillons des chaînes d'ancre dans *Les grandes usines Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, Michel Lévy Frères, 1867, 6^e série, p. 224.

Collection particulière. Reproduction Francis Dubuc

Cette étape fondamentale de fabrication des ancrs est ainsi décrite : « La soudure est faite par des ouvriers qui doivent accomplir une tâche déterminée par jour, 8 mètres environ par feu, et qui doivent enchâsser un petit cylindre de fer nommé étai qui empêche l'anneau de s'aplatir en cédant à la traction. Au moyen d'un grand levier, on comprime l'anneau dilaté par le feu, et dont la rétraction par le froid saisit l'étai et l'assujettit irrévocablement ; après quoi on le passe dans un anneau précédemment fait, et on soude au marteau les deux biseaux, et ainsi de suite pour tous les anneaux de la chaîne. » Nous percevons ainsi la persistance de cette technique à trois moments : 1841, 1867 et 1903. De plus, sur la plaquette, l'extrémité droite de cette presse est esquissée à gauche, ce qui démontre le talent d'observation de Georges Loiseau-Bailly en même temps que la persistance de cette technique.

Nous pouvons en conclure que cette plaquette est exceptionnelle à plusieurs titres. Tout d'abord, le sujet iconographique des chaîniers est hors du commun. Certes, des plaquettes se rapportant à l'industrie minière ou métallurgique ont été réalisées pour commémorer un événement ou rendre hommage à « un grand homme ». Plus grande, une plaquette réalisée par Corneille Theunissen (1863-1918) en hommage à Paul Schneider, datée de 1904, présente le profil du président des mines de Douchy sur l'avant et sur le revers « l'illustration des mines et une femme cafus montant du coke sur un bateau à l'aide d'une brouette¹⁸. » Une autre, du même sculpteur et datant de 1902 est dédiée à Charles Ledoux, polytechnicien et ingénieur des mines, pour son 65^e anniversaire. On peut également citer la médaille de la Compagnie des

¹⁸ Catherine LIMOUSIN, *Corneille et Paul Theunissen, Catalogue raisonné*, Paris, Mare et Martin, 2015.

mines d'Anzin de 1907 pour le cent-cinquantième de sa fondation. La fidélité et la précision des scènes industrielles figurées telles que les chaîniers de Guérigny sont remarquables alors que les autres médailles révèlent des images « convenues » des mines et de la métallurgie se rapprochant de l'allégorie réaliste. Enfin, la plaquette de Guérigny est suffisamment importante pour que Roger Marx l'ait toujours conservée puisqu'elle figure au numéro 112 du catalogue¹⁹ de la vente après décès du critique et collectionneur.

Sujet iconographique exceptionnel, précision et exactitude des représentations des gestes des ouvriers de la plaquette des forges de Guérigny font ainsi mentir Babelon en 1905 lorsqu'il écrit : « Rien de plus commun et vulgaire que tels intérieurs d'usine²⁰. »



Illustrations 8

*Profil du président des mines de Douchy sur l'avert et sur le revers
« l'illustration des mines et une femme cafus montant du coke sur un bateau à l'aide d'une brouette.
Collection et reproduction Passaqui*



Illustrations 9

*Avers et revers de la plaquette en argent de Georges Loiseau-Bailly N°45
Crédit photographique Inumis*

¹⁹ Vente à l'Hôtel Drouot les lundi 22 et mardi 23 juin 1914.

²⁰ Cité par Katia SCHAAL dans sa communication au cours de la journée d'étude du 28 mai 2020 organisée en relation avec l'exposition *Les sculpteurs du travail : Meunier, Dalou, Rodin...* qui s'est tenue au musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine du 4 avril au 6 septembre 2020.